



COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

PÔLE SPORTIF
Commission Sportive

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Synthèse – Départementale Féminine -2 (DF2)

Saison 2026-2027

Article	Thème	Synthèse
1	Principes	• Championnat DF2 organisé par le CD77. • Ouvert aux équipes qualifiées affiliées FFBB. • Championnat qualificatif pour la PRF. • Application des Règlements FFBB et les Règlements Sportifs Généraux CD77.
2	Équipes qualifiées	• Équipes reléguées de PRF. • Équipes maintenues en DF2. • Nouvelles équipes engagées en DF2.
3	Organisation	• 10 équipes en poule unique (aller/retour). • Nombre pluriel de poules avec taille adaptée possible en cas d'inscriptions plus nombreuses. • Salle classée FFBB obligatoire. • Le 1er est Champion de Seine-et-Marne DF2.
4	Montées et Descentes	• Le 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e montent en PRF. • En cas de refus ou d'impossibilité, accession proposée au suivant du classement. • Une équipe refusant la montée reste en DF2. • Non-réengagement : repêchage de la meilleure équipe relégable.
5	Horaire des rencontres	• Horaire officiel : dimanche à 15h30. • Dérogations : samedi dès 18h ou dimanche de 13h30 à 17h30.
6	Licences	• Types autorisés : 0C, 1C, 2C, 0CT, 0CAST, 1CAST, 2CAST, 0CASTCTC, 1CASTCTC et 2CASTCTC. • Licences BC, VT et JH illimitées. • 1 licence OH maximum.



01 60 63 03 11 – contact@basket77.fr – www.basket77.fr

COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

12, rue des Écoles – Pouilly-le-Fort — 77240 Vert-Saint-Denis

Code APE : 9312Z - Siret : 784 930 612 000 71



seine&marnes
LE DÉPARTEMENT